Croix-Rouge genevoise

La place des femmes, hier et aujourd'hui

Discours de Stéphanie Lambert, Directrice générale de la Croix-Rouge genevoise, prononcé le 2 novembre 2019 au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans le cadre de la Journée ouverte « Rencontrez les humanitaires »

Messieursdames,

Merci d'être présents et merci pour votre intérêt envers la Croix-Rouge genevoise.

Pour cette conférence sur la place des femmes à la Croix-Rouge genevoise dans l'histoire et aujourd'hui, j'ai pris le parti de sortir des sentiers battus et de vous livrer des informations qui vont peut-être vous surprendre.

En préambule, juste vous dire que la grande difficulté quand on veut parler d'histoire des femmes, c'est justement qu'il s'agit d'histoires. Et donc du récit qu'on fait de ce qui s'est réellement produit. Or il existe peu de récits sur les femmes. Ainsi, je ne serai pas en mesure de dresser un récit complet sur les femmes à la Croix-Rouge genevoise mais je relèverai quelques faits sur base des ressources disponibles qui sont, comme vous l'aurez compris, très minimes.

À l'époque de la création de la Croix-Rouge, les femmes étaient complètement exclues du domaine public et des droits civils. Vous savez que jusqu'en 1971, soit plus d'un siècle après la création de la Croix-Rouge, les femmes n'avaient pas le droit de voter. Et c'est encore plus tard, en 1978, que les femmes obtiennent l'autorité parentale sur leurs enfants, plus tard, en 1981, que l'égalité en droits entre femmes et hommes entre dans la constitution fédérale. Et ce n'est que depuis janvier 1988 que les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire ou travailler sans l'accord de leurs époux.

La Croix-Rouge a été créée en 1863, soit 125 ans avant que les femmes aient le droit de travailler sans l'accord de leurs époux. Par ailleurs, les domaines concernés par la Croix-Rouge à l'époque de sa naissance étaient le domaine militaire et la question du droit de la guerre, des sujets exclusivement traités par les hommes.

C'est donc ainsi que le Comité international fondateur de la Croix-Rouge à Genève en 1863 était composé de cinq hommes, dont un général, le Général Guillaume Henri Dufour.

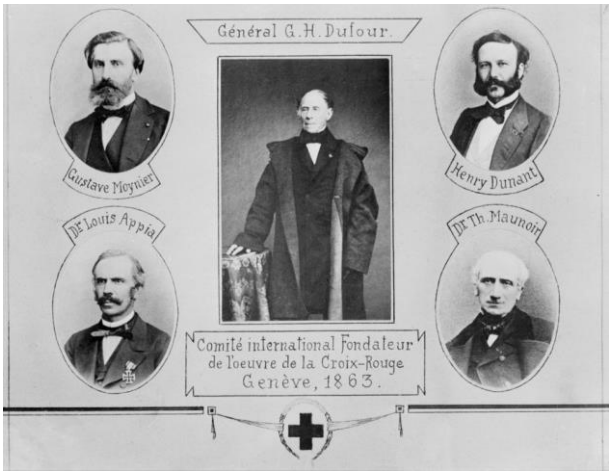

Ce serait donc peu dire qu'il s'avère difficile de raconter des histoires au sujet de femmes dans le cadre de la création de la Croix-Rouge.

Si ce n'est que – lors de l'évènement clef qui a bouleversé le fondateur de la Croix-Rouge – Henry Dunant avait été inspiré par des femmes, au point qu'il a ensuite dédié sa vie à la création de ce mouvement indépendant de secours aux blessés en temps de guerre. Il écrit d'ailleurs dans son livre « Un souvenir de Solférino », qui fût un succès international et qui mena à la création du CICR :

« *Tutti Fratelli ! répétaient-elles avec émotion. Honneur à ces femmes compatissantes, à ces jeunes filles de Castiglione, rien ne les a rebutées, lassées ou découragées et leur dévouement modeste n'a voulu compter ni avec les fatigues ni avec les dégoûts ni avec les sacrifices.* »

Dans une église de Castiglione, entre Milan et Venise, près de 500 soldats étaient entassés, Français, Arabes, Allemands, Slaves. Les infirmières improvisées lavaient les plaies, appliquaient des compresses, renouvelaient les bandages, distribuaient de l'eau, du bouillon et des soupes. Elles sont courageuses, modestes, et resteront toujours anonymes.

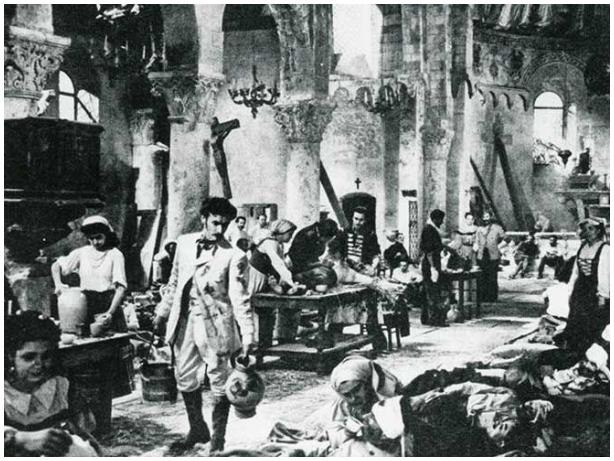

Henry Dunant soignant les blessés dans l'église de Castiglione après la bataille de Solferino. Image tirée du film D'homme à homme, de Christian Jacque, 1948.

Quatre ans après ces événements à Castiglione, en 1863 donc, la Croix-Rouge est créée exclusivement par des hommes.

J'ai trouvé intéressant d'un point de vue contextuel de découvrir, au hasard de lectures, que c'est la même année, en 1863 donc, qu'une femme entre à l'université pour la première fois. La langue française ne reconnaissait alors pas encore l'existence de cette étudiante puisque dans le Larousse Grand dictionnaire universel de cette époque, au mot « étudiante », on lisait : « celle qui accompagne l'étudiant ou maîtresse de l'étudiant ».

Le même Larousse indiquait un synonyme d'étudiante, « grisette », et reproduisait la citation suivante d'un des auteurs phares du XIX^{e} siècle Théophile Gautier :

« Le quartier latin est peuplé d'une foule de grisettes d'un genre particulier et que l'on nomme les étudiantes, bien qu'aucun observateur n'ait pu encore déterminer le genre de sciences qu'elles cultivent. »

Et c'est peu dire que la présence des femmes à l'université heurtait puisqu'elles étaient jugées comme apportant avec elles « *un parfum d'érotisme perturbant lié à une nature propre au sexe féminin, légère, frivole, inapte à la réflexion ou à l'effort, bavarde* ».

Le CICR fut donc fondé dans ce contexte, en 1863, et c'est une année plus tard que la Croix-Rouge genevoise, que je dirige aujourd'hui, fut créée par les même fondateurs que ceux du CICR.

L'acte de fondation de la Croix-Rouge genevoise est ainsi signé de la main même d'Henry Dunant.

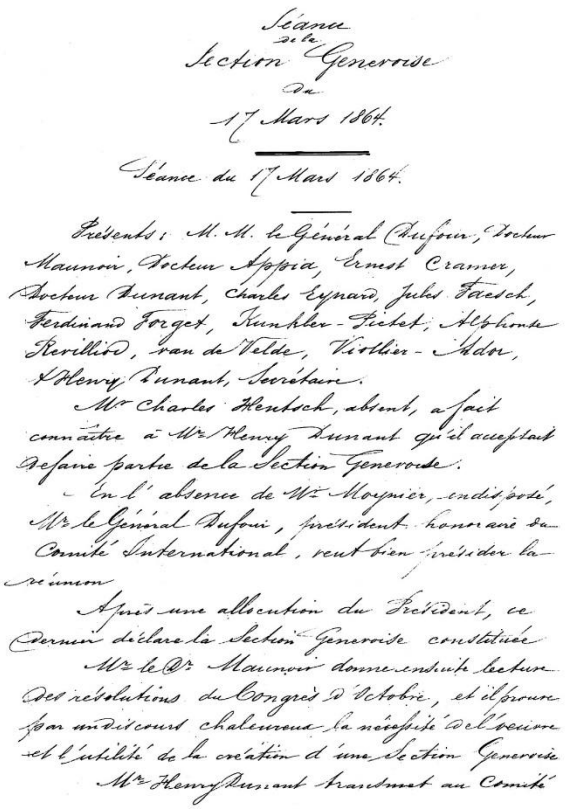

Séance
de la
Section Genevoise
du
17 Mars 1864.

Séance du 17 Mars 1864.

Présents : M.M. le Général Dufour, Docteur Maunoir, Docteur Appia, Ernest Cramer, Docteur Dunant, Charles Eynard, Jules Faesch, Ferdinand Forget, Rumkler-Pichot, Albtonde Revilliod, van de Velde, Vieillin-Ador, & Henry Dunant, Secrétaire.

Mr Charles Mentsch, absent, a fait connaître à Mr Henry Dunant qu'il acceptait de faire partie de la Section Genevoise.

En l'absence de Mr Moynier, empêché, Mr le Général Dufour, président honoraire du Comité International, veut bien présider la réunion.

Après une allocution du Président, ce dernier déclare la Section Genevoise constituée.

Mr le Dr Maunoir donne ensuite lecture des résolutions du Congrès d'Octobre, et il démontre par un discours chaleureux la nécessité de l'œuvre et l'utilité de la création d'une Section Genevoise.

Mr Henry Dunant transmet au Comité

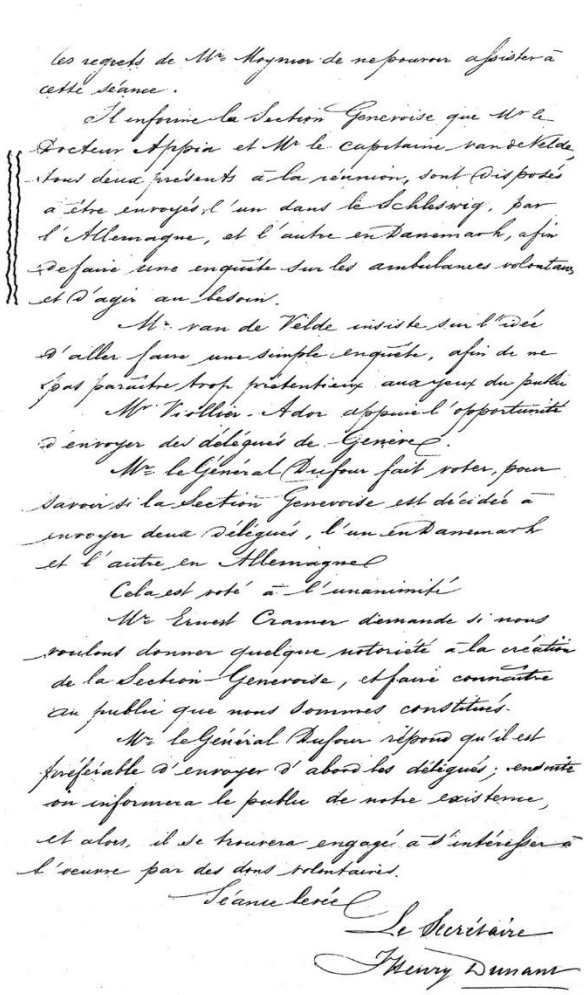

les regrets de Mr Moynier de ne pouvoir assister à cette séance.

Il informe la Section Genevoise que Mr le Docteur Appia et Mr le capitaine van de Velde, tous deux présents à la réunion, sont disposés à être envoyés, l'un dans le Schleswig, par l'Allemagne, et l'autre en Danemark, afin de faire une enquête sur les ambulances volontaires et d'agir au besoin.

Mr van de Velde insiste sur l'idée d'aller faire une simple enquête, afin de ne pas paraître trop prétentieux aux yeux du public.

Mr Vieillin-Ador appuie l'opportunité d'envoyer des délégués de Genève.

Mr le Général Dufour fait voter, pour savoir si la Section Genevoise est décidée à envoyer deux délégués, l'un en Danemark et l'autre en Allemagne.

Cela est voté à l'unanimité.

Mr Ernest Cramer demande si nous voulons donner quelque notoriété à la création de la Section Genevoise, et faire connaître au public que nous sommes constitués.

Mr le Général Dufour répond qu'il est préférable d'envoyer d'abord les délégués ; ensuite on informera le public de notre existence, et alors, il se trouvera engagé à s'intéresser à l'œuvre par des dons volontaires.

Séance levée.

Le Secrétaire
Henry Dunant

La Croix-Rouge genevoise est créée dans l'urgence pour les besoins du CICR afin d'envoyer des délégués sur place lors de la guerre des Duchés entre la Prusse et le Danemark, délégués que seul les nationales pouvaient mandater selon les statuts de 1863, or la Croix-Rouge suisse n'existait pas encore. La Croix-Rouge genevoise est ainsi la première Croix-Rouge locale.

Aujourd'hui, sa mission est de soutenir les personnes vulnérables du canton de Genève, elle compte plus de 300 collaboratrices, plus de 2000 bénévoles inscrits et plus de 5000 membres.

Elle est active auprès de divers types de populations, enfants en difficulté, personnes

âgées isolées, personnes migrantes, jeunes en rupture sociale et scolaire, au travers d'une trentaine de programmes différents.

© CRG

Comme chaque entité du Mouvement Croix-Rouge, elle est indépendante financièrement et juridiquement. Elle partage avec toutes les entités un symbole et des valeurs. Nous voyons ici quelques exemples des entités qui composent le Mouvement.

Mais revenons aux fondements de l'association et à la place des femmes. En 1882, un des fondateurs, Gustave Moynier, a écrit au sujet des femmes :

« Un des points les plus intéressants de l'organisation de la Croix-Rouge est la participation de l'élément féminin à cette œuvre. La coopération des deux sexes est indispensable pour son complet épanouissement. » Il écrit également : « *Ne sont-elles pas supérieures aux hommes auprès du lit des malades et des moribonds par plus de douceur, plus de courage moral et plus de résistance à la fatigue des veilles ?* »

À la même période, l'Union des femmes de France est créée – c'est une entité membre du Mouvement de la Croix-Rouge – avec une idée qui constitue un **réel tournant dans l'histoire de la Croix-Rouge et dans l'histoire des femmes** : le fait d'intervenir non seulement en temps de guerre, mais également en temps de paix en utilisant leurs connaissances développées pour le soins des blessés de guerre.

Emma Koechlin-Schwartz,
fondatrice de l'Union des Femmes de France
Photo : Matt. Kohler

Quelques années plus tard à Genève, en 1889, des femmes créent la société des Dames de la Croix-Rouge avec 160 adhérentes. La société des Dames s'était donné deux buts : en temps de guerre, s'occuper de tout ce qui concerne le soin des soldats blessés et malades ; en tant de paix, prêter son assistance par des envois de gardes malades et de secours aux victimes de calamités publiques.

La mission d'interventions locales en temps de paix de la Croix-Rouge genevoise naît à ce moment-là. Cela fera 130 ans dans 11 jours précisément.

Dans un rapport de la Croix-Rouge suisse de 1910, on peut lire : « *[…] la Croix-Rouge, créée pour les besoins de la guerre, doit devenir de plus en plus une armée contre les ennemis du dedans […]* ».

Dès 1889, année de la création de la société des Dames de la Croix-Rouge à Genève, la question des infirmières se pose assez rapidement. Il faut professionnaliser le métier en assurant des formations d'infirmières et en organisant un service régulier d'infirmières visiteuses à domicile. C'est le début des soins à domicile à Genève qui passera de la Croix-Rouge genevoise en 1999, donc assez récemment encore, à une Fondation subventionnée la FSASD qui est devenue ensuite l'IMAD, un établissement public autonome.

Photos : François Martin

C'est là le premier exemple et un symbole du rôle de la Croix-Rouge genevoise au sein du réseau socio-sanitaire du canton, qui est d'identifier les besoins oubliés des personnes

vulnérables, lancer des projets en complément des prestations de l'Etat social puis démontrer son utilité, son indispensabilité afin que ces projets soient pérennisés par la suite.

Quelques exemples sont le service de garde d'enfants d'urgence Chaperon Rouge, l'hébergement des personnes sans abri malade, le projet en construction de Permanence dentaire pour les *working poor*.

© CRS, Ruben Ung

© CRG

Ainsi, nous avons coutume de dire à la Croix-Rouge genevoise que **si des hommes l'ont fondée, des femmes l'ont développée**, comme des femmes avaient déjà montré l'exemple dans la pratique lors de la bataille de Solférino.

Une figure très importante du développement de la Croix-Rouge genevoise est **Alice Favre** dont le rôle a été prépondérant dans le cadre de la création des soins à domicile à Genève. Alice Favre qui deviendra en 1914, alors que la Société des Dames et la Société des Messieurs de la Croix-Rouge sont fusionnées en une seule entité Croix-Rouge genevoise, la première Présidente de la Croix-Rouge genevoise.

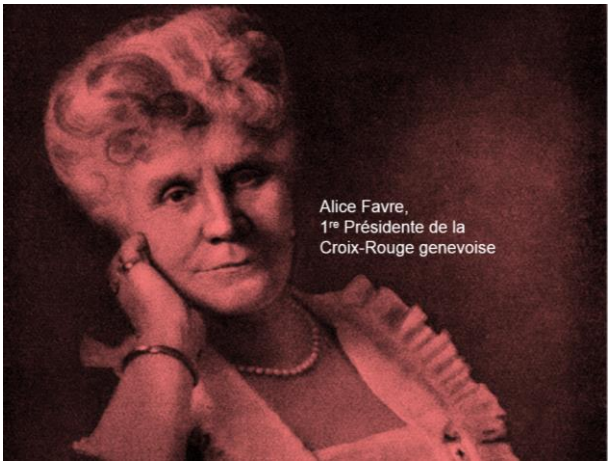

© D. R.

1914, première guerre mondiale, un défi sans précédent pour la Croix-Rouge. En Suisse, la Croix-Rouge rapatrie les internés civils et les prisonniers de guerre blessés.

En France, 25'000 femmes se mobilisent pour soigner et apaiser les blessés. Des infirmières arrivent en France depuis l'Amérique, le Japon, la Hollande, la Belgique et le Canada. Les femmes de la Croix-Rouge gèrent des hôpitaux, des ambulances chirurgicales mobiles, des péniches et des trains sanitaires.

Par la force des choses les hôpitaux se féminisent, les hommes ne sont pas contents et c'est peu dire mais finalement, l'urgence balaye ces mécontentements. Devant l'urgence de la souffrance seule reste l'humanité et les questions de genres sont mises en sourdine.

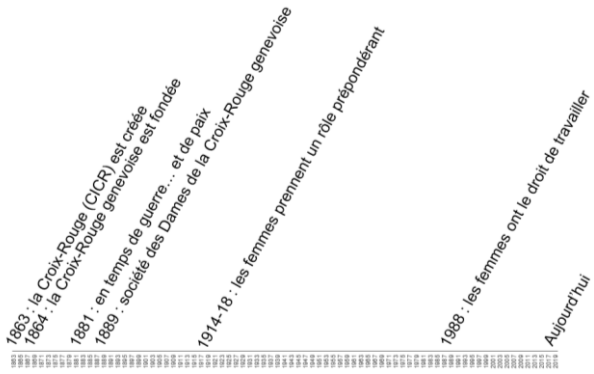

Les femmes vivent de réelles aventures personnelles, trouvent là une possibilité de sortir du carcan de cette société dominée par les hommes et ainsi font avancer la cause des femmes.

Ce sont ainsi les soins apportés par des femmes aux hommes en temps de guerre qui ont fortement contribué à l'indépendance des femmes, au passage de leur rôle plus traditionnel à un rôle au sein de l'espace public.

C'est donc en soignant des hommes que les femmes sont devenues indépendantes des hommes.

Et ce qui m'a également particulièrement intéressée, en préparant cette conférence, c'est d'imaginer qu'Alice Favre a probablement trouvé en la Croix-Rouge un terreau fertile à son épanouissement, en tant que femme humanitaire et résolument moderne, en tant que féministe engagée et ayant été une des premières suffragettes.

Dans une nécrologie consacrée à Alice Favre, l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses a écrit en 1929 « *M^elle^ Alice Favre était une personnalité trop indépendante d'idées, trop éprise de liberté d'action et de pensées pour ne pas être aussi féministe* ».

Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, nécrologie consacrée à Alice Favre, 1929

Et l'Alliance rappelle qu'Alice Favre a écrit :

« J'ai été féministe avant la lettre. Non que je crois qu'il amènera l'âge d'or mais uniquement par conviction que c'est juste et que le contraire est une habitude qui sent son moyen âge. »

Et aussi :

« Le vote pour tous est la consécration du principe de l'égalité des sexes et non de leur conformité. Tout en s'occupant des mêmes choses que l'homme, la femme le fait d'une autre manière et avec d'autres moyens. Les hommes gagneront à trouver d'autres points de vue chez les femmes, ce qui leur a trop souvent manqué. ».

L'alliance nationale des sociétés féministes suisses relève également : « *si elle était féministe de pensée, de sentiment, d'action, elle le fût aussi par son travail à la Croix-Rouge. La Croix-Rouge, c'était là que se concentrèrent ses intérêts les plus vifs et ses affections les plus profondes, et le drapeau battant la Croix-Rouge de Genève, qui suivant son désir enveloppa son cercueil de ses plis, avait sa place toute marquée à ses obsèques* ».

Malheureusement, hormis cette nécrologie et ce que l'on peut deviner des procès-verbaux des séances de Comité de la Croix-Rouge genevoise, il n'existe pas de récit historique sur Alice Favre. **De nos jours on parle de he-story et de la nécessité de construire et reconstruire la her-story.**

he-story

her-story

Comme le fait par exemple un groupe de jeunes historiennes, le Collectif féministe l'Escouade, vous aurez peut-être remarqué que des plaques de rue violettes ont fleuri aux côtés de plaques bleues à Genève, il y en a 100, dont une pour Alice Favre.

© Vanessa Maillart

Aujourd'hui, nous avons de nombreux bénévoles à la Croix-Rouge genevoise, principalement des femmes, et je relève notamment le rôle important de la Croix-Rouge Jeunesse, qui fait partie de la Croix-Rouge genevoise et qui est très présente dans le canton avec environ 400 bénévoles actifs chaque année.

Je me plais ici à partager avec vous une photo de ce à quoi ressemblait le Comité de la Croix-Rouge Jeunesse il y a environ un siècle. Photo prise au Palais de l'Athénée à Genève, dans le Grand salon.

Centre d'iconographie
Comité CR jeunesse 1931, Palais de l'Athénée Grand salon

Et voici le Comité de la Croix-Rouge Jeunesse aujourd'hui :

© CRG

La Croix-Rouge Jeunesse fêtera ses 100 ans l'année prochaine.

Je souhaiterais à présent partager avec vous quelques statistiques hommes – femmes relatives à la Croix-Rouge genevoise.

Les statistiques « au cours de l'histoire » sont présentées pour l'entier de la période allant de 1914, année à laquelle les Dames et les Messieurs ont fusionné en une seule association Croix-Rouge genevoise, à aujourd'hui.

- Aujourd'hui, parmi les bénévoles inscrits, il y a 695 hommes et 2 120 femmes, soit 25 % de bénévoles hommes et 75 % de bénévoles femmes.
- Au cours de l'histoire, il y a eu 69 % de Directeurs et 31 % de Directrices. Je suis la troisième Directrice à la suite.
- Au cours de l'histoire, il y a eu 60 % d'hommes et 40 % de femmes parmi les Membres du Comité.
- Aujourd'hui c'est l'inverse, ce sont 40 % d'hommes et 60 % de femmes parmi les Membres du Comité. Cette réalité n'existe que depuis trois années.
- Au cours de l'histoire, 90 % des Présidences du Comité ont été occupées par des hommes.
- Et nous n'avons jamais eu de Trésorière au Comité.

Bénévoles aujourd'hui

La Croix-Rouge genevoise compte aujourd'hui une vingtaine de Responsables qui dirigent les équipes de terrain, formées de collaboratrices, de collaborateurs et de bénévoles. J'ai demandé à des Responsables leur avis sur la question du genre. Certaines relèvent une perpétuation des clichés à l'image de notre société, avec un effacement des femmes devant les hommes qui s'imposent ; un système patriarcal qui est parfois inconsciemment reproduit dans la relation avec les jeunes en rupture sociale qui participent à des programmes d'insertion.

Au sujet de cet effacement des femmes qui perdure encore aujourd'hui, je voudrais relever qu'alors que les femmes commençaient à entrer à l'université au début du 20e siècle, il leur était reproché leur « *manque d'initiative et leur docilité* ».

Et cela m'a fait penser à Valérie de Gasparin, Fondatrice de l'école d'infirmières La Source en 1859, année de la bataille de Solférino. Valérie de Gasparin avait inspiré Henry Dunant alors qu'il imaginait un service de soins et de secours aux victimes de guerre.

© D. R.

Elle avait écrit : « *La différence de sexe impose à la femme de s'effacer socialement au profit de son époux.* » Et pourtant, c'est un précepte auquel elle n'a absolument pas obéi.

Peut-être s'agissait-il d'une humilité que je nommerais une « humilité de pragmatisme » ?

Cette humilité de pragmatisme m'a fait penser à une étude que je décris dans mon livre, une étude à large échelle qui a duré 15 années, auprès de nombreuses entreprises. Les *leaders* dont les entreprises rencontraient le plus de succès avaient plusieurs points communs. Quatre points sur les cinq points clés étaient liés à une question d'humilité.

De plus en plus d'experts s'accordent pour constater que le qu'avec notamment l'arrivée de la génération Y, le développement du nomadisme, de la numérisation, de la transversalité ou encore de la gestion par projets, il s'avère nécessaire et même fondamental de transformer le leadership vers un leadership ouvert, à l'écoute et humble. Un leadership capable d'affirmation, et aussi d'adaptation dans son style.

J'aimerais terminer tout d'abord avec une pensée envers toutes les femmes qui viennent demander du soutien à la Croix-Rouge genevoise. Beaucoup de femmes seules, qui travaillent et élèvent seules leurs enfants et qui se retrouvent régulièrement dans des situations de grande fragilité durant lesquelles, par exemple, l'intervention des gardes d'enfant d'urgence de la Croix-Rouge genevoise, les « Chaperon Rouge », s'avère précieuse.

Autre exemple parmi tant d'autres, les femmes que nous recevons à la Permanence sociale, qui proviennent généralement d'Amérique Latine. Elles sont à Genève sans assurance maladie et très souvent seules. Elles travaillent dans l'économie domestique, elles sous-louent des appartements avec d'autres personnes. Elles vivent dans une grande précarité et vulnérabilité à Genève. Elles viennent à la Croix-Rouge genevoise demander une aide alimentaire et vestimentaire.

Je pense aussi à cette centaine de femmes environ par année qui réussissent leur certificat d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge et réalisent ainsi un pas important vers leur indépendance.

Et je ne pourrais terminer sans une pensée émue pour Annemarie Huber-Hotz, première femme Présidente de la Croix-Rouge suisse qui est décédée l'été dernier. Avant, elle a été la première femme élue au poste de Chancelière de la Confédération suisse. Annemarie est une des femmes les plus extraordinaires que j'ai eu la chance de rencontrer. Femme humanitaire, elle était douée d'une écoute et d'une humanité remarquables et d'une détermination sans faille. Un exemple d'humilité affirmée.

© SRK canton de Zurich

Et finalement, je souhaite rendre hommage à toutes les femmes qui affrontent les difficultés avec courage, que ce soit sous les projecteurs ou dans l'ombre.